


Électricité : un projet de liaison France-Irlande reconnu d'utilité publique

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 47 minutes

Écouter cet article 

00:00/01:34 



Cette liaison doit faciliter «le développement des énergies renouvelables» et «renforcer la solidarité électrique entre les deux pays», selon RTE. *AFP*

Ce projet, baptisé «Celtic Interconnector», doit être mis en service en 2026.

Le gouvernement a déclaré d'intérêt public le projet de créer une première liaison électrique France-Irlande, censée favoriser le développement des renouvelables et renforcer la sécurité d'approvisionnement des deux pays, selon un arrêté paru dimanche au Journal officiel.

Le texte du ministère de la Transition énergétique, daté du 26 août 2022, déclare d'utilité publique «*les travaux de création d'une liaison électrique sous-marine et souterraine à courant continu à 320.000 volts entre la station de conversion en Irlande et la station de conversion située à La Martyre (France)*», dans le Finistère. Est également concernée une liaison «*souterraine à courant alternatif à 400.000 volts reliant la station de conversion française sur le territoire de la commune de La Martyre au poste électrique existant basé sur la même commune*».

Ce projet, baptisé «*Celtic Interconnector*», doit être mis en service en 2026, selon ses porteurs, le gestionnaire du réseau électrique français RTE et son homologue irlandais Eirgrid. Cette liaison, d'une longueur d'environ 575 km (dont près de 500 km en mer), doit faciliter «*le développement des énergies renouvelables*» et «*renforcer la solidarité électrique entre les deux pays*», selon RTE. Le projet estimé à environ 1 milliard d'euros doit aussi réduire la dépendance de l'Irlande de son voisin britannique dans le contexte du Brexit. Il a été reconnu comme projet d'intérêt commun (PIC) par l'Union Européenne.